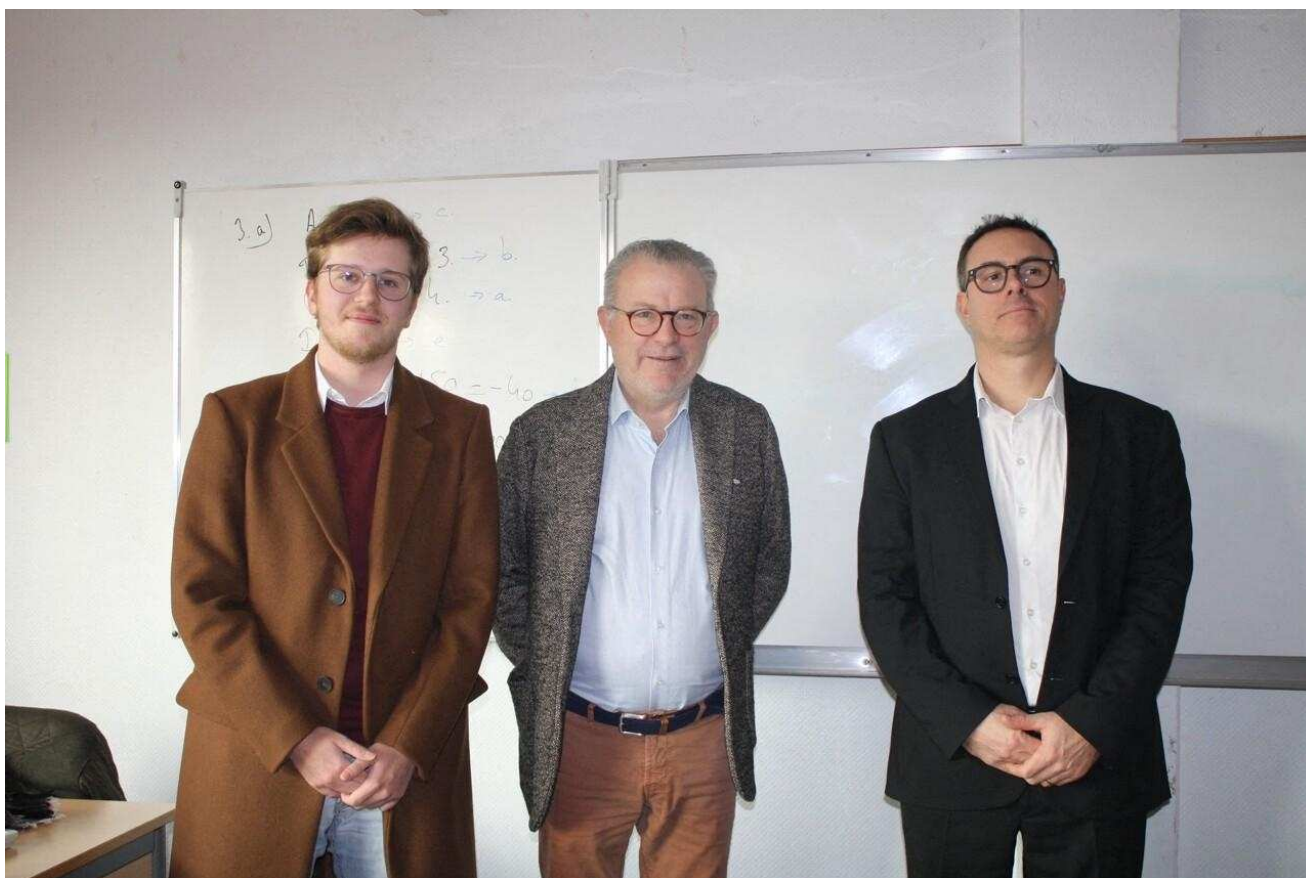


Des collégiens d'Aunay-sur-Odon au Parlement des enfants : un sénateur en visite

Des collégiens d'Aunay-sur-Odon participent au "Parlement des enfants" 2024, pour lequel ils préparent un projet de loi. Ils ont reçu le sénateur Pascal Allizard, lundi 22 janvier.



Le sénateur Pascal Allizard (au centre) a été reçu par le principal du collège Charles-Lemaître d'Aunay-sur-Odon (Calvados) Julien Rousard (à droite) et Ivan Davodet, lundi 22 janvier 2024.

Les élèves de la 6e B du collège Charles-Lemaître, à Aunay-sur-Odon (Les Monts d'Aunay), dans le Calvados, participent cette année à la 27e édition du « Parlement des enfants ».

Cette manifestation est organisée par l'Assemblée nationale avec le concours du ministère de l'Éducation nationale, afin de permettre à des élèves de CM2 et de 6e pour en apprendre davantage sur le système démocratique français et pouvoir y participer.

Les collégiens à la découverte du rôle de sénateur

Dans ce cadre, et pour mieux connaître le rôle d'un sénateur, ils ont invité dans leur classe le sénateur du [Calvados](#) [Pascal Allizard](#), lundi 22 janvier 2024.

Avec l'aide d'Ivan Davodet, leur professeur d'histoire-géographie et éducation morale et civique, les élèves ont travaillé sur la rédaction d'un projet de loi sur le thème « Promouvoir l'égalité homme femme dans le sport », thème de l'année 2024.

[VIDEO. Les enfants d'une école de l'Orne parmi le top 4 du Parlement des enfants à l'Assemblée nationale](#)

[Pascal Allizard](#) s'est prêté au jeu des questions, répondant à la vingtaine d'interrogations préparée par les élèves sur son parcours personnel et sa fonction de sénateur.

Les collégiens se sont intéressés à la durée de création d'une loi, le nombre de sénateurs, l'âge nécessaire pour devenir sénateur, la durée d'un mandat...



Pascal Allizard a répondu aux questions préparées par les élèves.

Ils étaient également curieux de savoir si Pascal Allizard aimait son travail, voyageait beaucoup, ou s'il prenait des vacances...

Une visite à l'Assemblée en cas de succès

Le projet de loi préparé par les élèves repose sur 4 thèmes : l'inégalité des salaires, l'inégalité des droits et des devoirs, la représentation des femmes dans le sport et la représentation du sport féminin dans les médias.

Si ces élèves voient leur projet de loi retenu au niveau national, ils seront accueillis à l'Assemblée nationale le 17 juin prochain.